

PREMIER DE L'ABONNEMENT. Pour un an... Pour six mois... Pour trois mois...

JOURNAL DE LA HAYE.

BUREAU DE LA REDACTION à La Haye, Lager Nieuwstraat, derrière le Prinsegracht (Noord)...

LA HAYE, 3 Mars.

La révolution au Mexique.

La révolution mexicaine est terminée. Nous apprenons, par les journaux américains, que Santa-Anna s'est mis avec ses troupes à la disposition du nouveau gouvernement.

On lit dans les journaux de New-York, du 8 février : Nous apprenons par le brick R. de Zaldo, qui a quitté Vera Cruz le 14 janvier, que Santa-Anna s'est mis avec ses troupes à la disposition du nouveau gouvernement...

Le gouverneur militaire du département de Vera-Cruz a annoncé cet événement par la proclamation suivante du 13 janvier :

« Vera-Cruzains ! Son Exc. le général don Lopez de Santa-Anna s'est rendu à la disposition du gouvernement national suprême, avec toutes les troupes qui combattaient contre le gouvernement constitutionnel. Cet heureux événement si satisfaisant pour tous les hommes qui ont des sentimens d'humanité, l'est bien plus encore pour les Mexicains qui se sont toujours montrés favorables à la cause des principes légitimes. Le résultat de la détermination du général Santa-Anna a été d'arrêter l'effusion du sang dans les murs de l'héroïque Puebla. J'ai ordonné, d'après l'inspiration de la joie que j'éprouve de cet événement, qu'il soit célébré par des réjouissances publiques, mais dans les limites de votre légitime allégresse, ne perdez pas de vue la nécessité que vous devez garder. Je vous engage à redoubler, dans cette circonstance, de vigilance et de précautions ; je tiens à ce que vous ne soyez pas troublés par la garnison et à celles du service actif, et à ce que la tranquillité que vous devez garder, ne soit troublée par aucune circonstance qui puisse nuire à votre bien-être. »

Les nouvelles, si elles sont exactes, prouvent que les Mexicains qui ont couru antérieurement sur la prise et la mort de Santa-Anna, étaient au moins prématurés.

Les États-Provinciaux de Hollande-Méridionale sont convoqués en séance extraordinaire, pour le 14 de ce mois, afin de présenter des candidats pour la nomination de deux conseillers à la Haute Cour, en remplacement de M. Wintgens, appelé à la Haute Cour, et de M. de Lange van Wijngaarden, appelé à la Haute Cour.

Dans presque toutes les villes du royaume on fait des collections pour les pauvres. Nous voyons dans les journaux des localités qu'à Amsterdam la somme était élevée au 27 février dernier.

nier à fl. 38,179; à Rotterdam, à près de fl. 8,000, et à Utrecht à fl. 3,688.77.

Le 27 février dernier est arrivé au Helder le navire néerlandais de Plancius, capitaine Rotgans, venant de Chine. Ce navire a accompli le voyage de la Mère-Patrie à Batavia, de Batavia en Chine et son retour, en onze mois de temps.

Le tribunal de première instance, à Bruxelles, a prononcé samedi matin dans l'affaire des héritiers de l'ancien archevêque de Malines contre le gouvernement belge pour le paiement d'une somme de 80,000 fr., du chef d'arrérages de la pension accordée à M. de Pradt par le Roi Guillaume, le 3 août 1815.

Par un jugement longuement motivé, qui interprète plusieurs points des traités existans entre la Néerlande et la Belgique, les demandeurs ont été déclarés non fondés dans leur demande, et condamnés aux dépens.

La nouvelle que la Gazette Universelle d'Augsbourg a donnée d'une nouvelle tournure qu'aurait prise l'affaire de l'évêché de Breslau, n'était pas plus exacte qu'une nouvelle antérieure prise dans la Gazette de Breslau, touchant la déclaration faite au chapitre de la cathédrale de cette ville, par M. Diepenbrock. Le choix qu'il a décliné d'une manière claire et péremptoire, M. Diepenbrock ne l'a pas accepté depuis, mais il a seulement déclaré vouloir se soumettre, à cet égard, à la décision du saint-siège et sacrifier son inclination personnelle, si l'on exige de lui un pareil sacrifice dans l'intérêt de l'église.

On vient d'exposer dans la salle des ventes de la rue des Jeûneurs, à Paris, et au milieu de la collection des tableaux de M. Meffre, un grand dessin tracé à la plume, par le peintre Backhuyzen. Cet objet d'art, rapporté de Japon en 1812, aurait, assure-t-on, appartenu à Pierre-le-Grand.

Nouvelle des États-Unis.

Nous recevons des nouvelles des États-Unis jusqu'au 8 février.

Le comité des affaires étrangères auquel avait été renvoyé le bill adopté par la chambre des représentans pour l'annexion du Texas aux États-Unis, a conclu au rejet de ce bill. Le sénat, par contre, a adopté un projet tendant à établir un droit de poste uniforme de cinq cents.

On mande de New-York, le 9 février : Ainsi qu'on l'a annoncé précédemment, la chambre des représentans a adopté le bill pour l'occupation du territoire de l'Orégon. Il paraît que les idées d'agrandissement et d'extension de la domination américaine ont d'assez nombreux partisans dans le congrès, car la chambre des représentans est saisie de diverses résolutions tendant à l'annexion des deux Canadas et du Nouveau-Brunswick.

La chambre des représentans a donc définitivement adopté le bill concernant l'occupation du territoire de l'Orégon. La majorité a été de 81 voix, soit 140 contre 59.

Ce vote important n'a eu lieu qu'après une discussion approfondie et l'adoption successive de plusieurs amendemens dont le but tout à fait pacifique était de préparer la transition en ménageant les intérêts et la susceptibilité de l'Angleterre. Par ces

divers amendemens, il est déclaré 1° que les concessions de terres, faites aux émigrans sur le territoire de l'Orégon, seront sujettes à être modifiées suivant les arrangements qui pourront survenir entre la Grande-Bretagne et les États-Unis ; 2° qu'aucune rade ou baie, ouverte aux bâtimens anglais, par le traité actuellement existant de l'occupation conjointe, ne sera fermée aux sujets de l'Angleterre ; 3° que tout sujet anglais, résidant ou trafiquant sur le territoire américain, qui serait arrêté pour crime ou félonie, sera remis aux tribunaux anglais les plus proches.

Un autre amendement, le plus important de tous, stipule qu'avant de procéder à l'occupation définitive, le gouvernement des États-Unis signifiera à celui d'Angleterre son intention d'abroger la convention de 1818, qui a décidé provisoirement l'occupation conjointe du territoire en litige, et que le nouveau bill sera mis à exécution qu'un an après cette signification. Cet amendement, vivement combattu, n'a passé qu'à la majorité de 79 voix contre 77. Enfin, une disposition additionnelle proscrit l'esclavage sur le territoire de l'Orégon.

Ces changemens faits au bill paraissent, dit-on, devoir faciliter son adoption par le sénat.

— Les chambres législatives des états de Pensylvanie ont décidé que cet état payerait les intérêts de sa dette étrangère, ce qui ne causera pas une médiocre satisfaction aux capitalistes, porteurs des titres de cette dette.

Nouvelles d'Angleterre.

Dans la séance de la nuit du 26, la chambre des communes, après un assez long débat, a passé un vote sur la proposition de lord John Russell concernant les droits sur les sucres, et qui tendait à modifier sensiblement le système proposé par sir Robert Peel. Voici quel a été le résultat du scrutin :

Pour la motion de lord John Russell 142. Contre 236.

Majorité en faveur du ministère : 94. — En réponse à une interpellation de lord Mahon, au sujet du droit international de propriété littéraire, sir Robert Peel a fait à la chambre des communes, la déclaration que les négociations entamées avec la France et la Belgique n'avaient abouti à aucun résultat satisfaisant ; mais il a ajouté qu'elles seraient reprises.

— Au commencement de la séance de la chambre des lords du 27 février, à l'occasion d'une pétition présentée par le comte de Fortescue, l'évêque d'Exeter a déclaré que, responsable vis-à-vis de l'église seule, de l'exercice de ses fonctions spirituelles, il n'entendait pas justifier sa conduite inclinée, par les pétitionnaires.

— On a dit que le gouvernement anglais, en ouvrant les lettres d'un réfugié italien, avait eu connaissance de la conspiration qui a éclaté naguère en Calabre et qui a coûté la vie aux frères Bandiera. On a même ajouté que le cabinet de St. James avait prévenu les gouvernemens d'Autriche et de Naples, qui auraient tenu un piège aux conjurés pour s'en défaire plus facilement. Sir Robert Peel a démenti toutes ces accusations à la chambre des communes. Interpellé par lord Beaumont, lord Aberdeen a renouvelé ce démenti à la chambre des lords, dans sa séance du 27 février.

Publication du Journal de La Haye. — 4 Mars 1845.

LE JUIF ERRANT.

SIXIEME VOLUME.

Le Protecteur.

CHAPITRE XVIII. — Révélations.

« Pendant la visite d'Angèle et d'Agriol à la maison commune, la bande des voleurs, se remuant sur la route d'un assez grand nombre d'habités de cabaretiers, se dirigèrent vers la fabrique vers laquelle aussi se dirigeait le salon de la maison de Rodin de Paris. »

Hardy, en descendant de voiture avec son ami, M. de Blessac, était entré dans le salon de la maison de Rodin de Paris.

Hardy était d'une taille moyenne, élégant et noble, qui annonçait une éducation soignée et une éducation distinguée. Son front était large et ses yeux noirs, à la fois remplis de douceur et de pénétration, sa physionomie loyale, spirituelle et attrayante.

Un seul mot peindra le caractère de M. Hardy : sa mère l'appelait la Sensibilité ; c'était, en effet, une de ces organisations d'une finesse, d'une délicatesse, d'une sensibilité, aussi aimantes que nobles et généreuses, mais d'une telle susceptibilité, qu'au moindre froissement elles se replient et se contractent en elles-mêmes.

Un jour joint à cette excessive sensibilité ; un amour passionné pour les arts, une intelligence d'élite, des goûts essentiellement choisis, raffinés, et que l'on ne peut faire honneur à de basses affaires que son père, modèle de droiture et de probité, avait laissées un peu embarrassées, par suite des événemens de la révolution, il était devenu, à force de travail, de capacité, à atteindre une des places les plus honorables de l'industrie : mais, pour arriver à ce but, que de sacrifices ! que de larmes ! que de persides concurrences à combattre, que de douleurs à souffrir !

« M. Hardy avait eu beaucoup souffert ; forcé de suivre la carrière industrielle pour faire honneur à de basses affaires que son père, modèle de droiture et de probité, avait laissées un peu embarrassées, par suite des événemens de la révolution, il était devenu, à force de travail, de capacité, à atteindre une des places les plus honorables de l'industrie : mais, pour arriver à ce but, que de sacrifices ! que de larmes ! que de persides concurrences à combattre, que de douleurs à souffrir ! »

« M. Hardy eût mille fois succombé à ses douleurs, si son père, modèle de droiture et de probité, avait laissé un peu embarrassées, par suite des événemens de la révolution, il était devenu, à force de travail, de capacité, à atteindre une des places les plus honorables de l'industrie : mais, pour arriver à ce but, que de sacrifices ! que de larmes ! que de persides concurrences à combattre, que de douleurs à souffrir ! »

« M. Hardy eût mille fois succombé à ses douleurs, si son père, modèle de droiture et de probité, avait laissé un peu embarrassées, par suite des événemens de la révolution, il était devenu, à force de travail, de capacité, à atteindre une des places les plus honorables de l'industrie : mais, pour arriver à ce but, que de sacrifices ! que de larmes ! que de persides concurrences à combattre, que de douleurs à souffrir ! »

Lorsqu'il le perdit, il éprouva un de ces chagrins profonds, comme le sont les chagrins qui ne finissent jamais, et qui, faisant, pour ainsi dire, partie de notre vie, ont même parfois leurs jours de mélancolique douceur.

Peu de temps après cet affreux malheur, M. Hardy se rapprocha davantage de ses ouvriers ; il avait toujours été juste et bon pour eux ; mais quoique la place que sa mère laissait dans son cœur dut à jamais rester vide, il se sentit pour ainsi dire un redoublement d'affection, éprouvant d'autant plus le besoin de voir autour de lui des gens heureux, qu'il souffrait davantage ; bientôt les merveilleuses améliorations qu'il souffrait davantage ; et moral de tout ce qui l'entourait, servaient, non de distraction, mais d'occupation à sa douleur. Peu à peu aussi, il s'éloigna du monde et s'occupa de sa vie dans trois affections : — une amitié tendre, — une amitié ardente, — un amour ardent, — et un attachement paternel pour ses ouvriers.

Ses jours se passaient donc au milieu de ce petit monde rempli de reconnaissance, de respect pour lui, monde qu'il avait pour ainsi dire créé à son image, à lui, afin d'y trouver un refuge contre les douleurs des réalités dont il avait horreur, et de ne s'entourer ainsi que d'être bons, intelligens, honnêtes et capables de répondre à toutes les nobles pensées qui lui devenaient pour ainsi dire de plus en plus vitales.

Ainsi, après bien des chagrins, M. Hardy, arrivé à la maturité de l'âge, possédant un ami sincère, une maîtresse digne de son amour, et se sachant certain de l'attachement passionné de ses ouvriers, avait donc rencontré, à l'époque de ce récit, toute la somme de félicité à laquelle il pouvait prétendre depuis la mort de sa mère.

M. de Blessac, l'intime ami de M. Hardy, avait été long-temps digne de cette touchante et fraternelle affection ; mais l'on a vu par quel moyen diabolique le P. d'Agriol et Rodin étaient parvenus à faire de M. de Blessac, jusqu'alors droit et sincère, l'instrument de leurs machinations.

Les deux amis, qui avaient un peu ressenti pendant la route la piquante vivacité du vent du nord, se réchauffaient à un bon feu allumé dans le petit salon de M. Hardy.

— Ah ! mon cher Marcel, je commence à vieillir, dit M. Hardy en souriant et s'adressant à M. de Blessac, — j'éprouve de plus en plus le besoin de revenir chez moi... Quitter mes habitudes me devient décidément pénible, et je mandis tout ce qui m'oblige à sortir de ce heureux petit coin de terre.

— Et quand je pense, — répondit M. de Blessac, en ne pouvant s'empêcher de rougir légèrement, — quand je pense, mon ami, que, pour moi, vous avez entrepris, il y a quelque temps, un long voyage !

— Eh bien !... mon cher Marcel, ne voyez-vous pas de m'accompagner à votre tour, dans une excursion qui, sans vous, eût été aussi éphémère qu'elle a été charmante.

— Mon ami, quelle différence ! j'ai contracté envers vous une dette que je ne pourrai jamais acquitter dignement.

— Allons donc ! mon bon Marcel, est-ce qu'entre nous il y a la distinction du bien et du mal ? En fait de dévouement, est-ce qu'il n'est pas aussi doux, aussi bon de donner que de recevoir ?

— Noble cœur... noble cœur !

— Dites heureux cœur... oh ! oui, bien heureux des sentimens affectueux pour lesquelles il bat !

— Et qui, grand Dieu ! mériterait le bonheur ici bas... si ce n'est vous, mon ami ?

— Ce bonheur, à qui le dois-je ? à ces affections que j'ai trouvées là ; prêtes à me soutenir, lorsque, privé de l'appui de ma mère, qui était toute ma force, je me serais senti, j'avoue ma faiblesse, presque incapable de supporter l'adversité.

— Vous, mon ami, d'un caractère si ferme, si résolu, pour faire le bien, vous que j'ai vu lutter avec autant d'énergie que de courage pour amener le triomphe d'une idée honnête et équitable ?

— Oui, mais plus j'avance dans ma carrière, plus les choses laides, honteuses, me causent d'aversion, et moins je me suis la force de les affronter.

— Si il le fallait, vous auriez plus de courage, mon ami.

— Mon bon Marcel, — reprit M. Hardy avec une émotion douce et contenue, — bien souvent, je vous l'ai dit : — Mon courage, c'était ma mère. — Voyez-vous, ami, lorsque j'arrivais auprès d'elle, le cœur déchiré par quelque horrible ingratitude, ou révolté par quelque fourberie sordide, et que prenant mes deux mains entre ses mains vénérables, elle me disait de sa voix tendre et grave : — Mon cher enfant, c'est aux anges, et aux anges à être navrés ; plaignons les méchans ; oublions le mal ; ne songons qu'au bien.

— Alors, ami, mon cœur, douloureusement contristé, se reposait dans la sainte influence de cette parole maternelle, et chaque jour, je trouvais auprès d'elle la force nécessaire pour recommencer le lendemain une lutte courageuse contre les tristes nécessités de ma condition ; l'espérance, Dieu a voulu qu'après avoir perdu cette mère chérie, j'aie pu, par l'attachement, par les affections sans lesquelles, je l'avoue, je ne serais jamais parvenu à me faire une idée de sa sainte influence, et chaque jour, je trouvais auprès d'elle la force nécessaire pour recommencer le lendemain une lutte courageuse contre les tristes nécessités de ma condition ; l'espérance, Dieu a voulu qu'après avoir perdu cette mère chérie, j'aie pu, par l'attachement, par les affections sans lesquelles, je l'avoue, je ne serais jamais parvenu à me faire une idée de sa sainte influence, et chaque jour, je trouvais auprès d'elle la force nécessaire pour recommencer le lendemain une lutte courageuse contre les tristes nécessités de ma condition ; l'espérance, Dieu a voulu qu'après avoir perdu cette mère chérie, j'aie pu, par l'attachement, par les affections sans lesquelles, je l'avoue, je ne serais jamais parvenu à me faire une idée de sa sainte influence, et chaque jour, je trouvais auprès d'elle la force nécessaire pour recommencer le lendemain une lutte courageuse contre les tristes nécessités de ma condition ; l'espérance, Dieu a voulu qu'après avoir perdu cette mère chérie, j'aie pu, par l'attachement, par les affections sans lesquelles, je l'avoue, je ne serais jamais parvenu à me faire une idée de sa sainte influence, et chaque jour, je trouvais auprès d'elle la force nécessaire pour recommencer le lendemain une lutte courageuse contre les tristes nécessités de ma condition ; l'espérance, Dieu a voulu qu'après avoir perdu cette mère chérie, j'aie pu, par l'attachement, par les affections sans lesquelles, je l'avoue, je ne serais jamais parvenu à me faire une idée de sa sainte influence, et chaque jour, je trouvais auprès d'elle la force nécessaire pour recommencer le lendemain une lutte courageuse contre les tristes nécessités de ma condition ; l'espérance, Dieu a voulu qu'après avoir perdu cette mère chérie, j'aie pu, par l'attachement, par les affections sans lesquelles, je l'avoue, je ne serais jamais parvenu à me faire une idée de sa sainte influence, et chaque jour, je trouvais auprès d'elle la force nécessaire pour recommencer le lendemain une lutte courageuse contre les tristes nécessités de ma condition ; l'espérance, Dieu a voulu qu'après avoir perdu cette mère chérie, j'aie pu, par l'attachement, par les affections sans lesquelles, je l'avoue, je ne serais jamais parvenu à me faire une idée de sa sainte influence, et chaque jour, je trouvais auprès d'elle la force nécessaire pour recommencer le lendemain une lutte courageuse contre les tristes nécessités de ma condition ; l'espérance, Dieu a voulu qu'après avoir perdu cette mère chérie, j'aie pu, par l'attachement, par les affections sans lesquelles, je l'avoue, je ne serais jamais parvenu à me faire une idée de sa sainte influence, et chaque jour, je trouvais auprès d'elle la force nécessaire pour recommencer le lendemain une lutte courageuse contre les tristes nécessités de ma condition ; l'espérance, Dieu a voulu qu'après avoir perdu cette mère chérie, j'aie pu, par l'attachement, par les affections sans lesquelles, je l'avoue, je ne serais jamais parvenu à me faire une idée de sa sainte influence, et chaque jour, je trouvais auprès d'elle la force nécessaire pour recommencer le lendemain une lutte courageuse contre les tristes nécessités de ma condition ; l'espérance, Dieu a voulu qu'après avoir perdu cette mère chérie, j'aie pu, par l'attachement, par les affections sans lesquelles, je l'avoue, je ne serais jamais parvenu à me faire une idée de sa sainte influence, et chaque jour, je trouvais auprès d'elle la force nécessaire pour recommencer le lendemain une lutte courageuse contre les tristes nécessités de ma condition ; l'espérance, Dieu a voulu qu'après avoir perdu cette mère chérie, j'aie pu, par l'attachement, par les affections sans lesquelles, je l'avoue, je ne serais jamais parvenu à me faire une idée de sa sainte influence, et chaque jour, je trouvais auprès d'elle la force nécessaire pour recommencer le lendemain une lutte courageuse contre les tristes nécessités de ma condition ; l'espérance, Dieu a voulu qu'après avoir perdu cette mère chérie, j'aie pu, par l'attachement, par les affections sans lesquelles, je l'avoue, je ne serais jamais parvenu à me faire une idée de sa sainte influence, et chaque jour, je trouvais auprès d'elle la force nécessaire pour recommencer le lendemain une lutte courageuse contre les tristes nécessités de ma condition ; l'espérance, Dieu a voulu qu'après avoir perdu cette mère chérie, j'aie pu, par l'attachement, par les affections sans lesquelles, je l'avoue, je ne serais jamais parvenu à me faire une idée de sa sainte influence, et chaque jour, je trouvais auprès d'elle la force nécessaire pour recommencer le lendemain une lutte courageuse contre les tristes nécessités de ma condition ; l'espérance, Dieu a voulu qu'après avoir perdu cette mère chérie, j'aie pu, par l'attachement, par les affections sans lesquelles, je l'avoue, je ne serais jamais parvenu à me faire une idée de sa sainte influence, et chaque jour, je trouvais auprès d'elle la force nécessaire pour recommencer le lendemain une lutte courageuse contre les tristes nécessités de ma condition ; l'espérance, Dieu a voulu qu'après avoir perdu cette mère chérie, j'aie pu, par l'attachement, par les affections sans lesquelles, je l'avoue, je ne serais jamais parvenu à me faire une idée de sa sainte influence, et chaque jour, je trouvais auprès d'elle la force nécessaire pour recommencer le lendemain une lutte courageuse contre les tristes nécessités de ma condition ; l'espérance, Dieu a voulu qu'après avoir perdu cette mère chérie, j'aie pu, par l'attachement, par les affections sans lesquelles, je l'avoue, je ne serais jamais parvenu à me faire une idée de sa sainte influence, et chaque jour, je trouvais auprès d'elle la force nécessaire pour recommencer le lendemain une lutte courageuse contre les tristes nécessités de ma condition ; l'espérance, Dieu a voulu qu'après avoir perdu cette mère chérie, j'aie pu, par l'attachement, par les affections sans lesquelles, je l'avoue, je ne serais jamais parvenu à me faire une idée de sa sainte influence, et chaque jour, je trouvais auprès d'elle la force nécessaire pour recommencer le lendemain une lutte courageuse contre les tristes nécessités de ma condition ; l'espérance, Dieu a voulu qu'après avoir perdu cette mère chérie, j'aie pu, par l'attachement, par les affections sans lesquelles, je l'avoue, je ne serais jamais parvenu à me faire une idée de sa sainte influence, et chaque jour, je trouvais auprès d'elle la force nécessaire pour recommencer le lendemain une lutte courageuse contre les tristes nécessités de ma condition ; l'espérance, Dieu a voulu qu'après avoir perdu cette mère chérie, j'aie pu, par l'attachement, par les affections sans lesquelles, je l'avoue, je ne serais jamais parvenu à me faire une idée de sa sainte influence, et chaque jour, je trouvais auprès d'elle la force nécessaire pour recommencer le lendemain une lutte courageuse contre les tristes nécessités de ma condition ; l'espérance, Dieu a voulu qu'après avoir perdu cette mère chérie, j'aie pu, par l'attachement, par les affections sans lesquelles, je l'avoue, je ne serais jamais parvenu à me faire une idée de sa sainte influence, et chaque jour, je trouvais auprès d'elle la force nécessaire pour recommencer le lendemain une lutte courageuse contre les tristes nécessités de ma condition ; l'espérance, Dieu a voulu qu'après avoir perdu cette mère chérie, j'aie pu, par l'attachement, par les affections sans lesquelles, je l'avoue, je ne serais jamais parvenu à me faire une idée de sa sainte influence, et chaque jour, je trouvais auprès d'elle la force nécessaire pour recommencer le lendemain une lutte courageuse contre les tristes nécessités de ma condition ; l'espérance, Dieu a voulu qu'après avoir perdu cette mère chérie, j'aie pu, par l'attachement, par les affections sans lesquelles, je l'avoue, je ne serais jamais parvenu à me faire une idée de sa sainte influence, et chaque jour, je trouvais auprès d'elle la force nécessaire pour recommencer le lendemain une lutte courageuse contre les tristes nécessités de ma condition ; l'espérance, Dieu a voulu qu'après avoir perdu cette mère chérie, j'aie pu, par l'attachement, par les affections sans lesquelles, je l'avoue, je ne serais jamais parvenu à me faire une idée de sa sainte influence, et chaque jour, je trouvais auprès d'elle la force nécessaire pour recommencer le lendemain une lutte courageuse contre les tristes nécessités de ma condition ; l'espérance, Dieu a voulu qu'après avoir perdu cette mère chérie, j'aie pu, par l'attachement, par les affections sans lesquelles, je l'avoue, je ne serais jamais parvenu à me faire une idée de sa sainte influence, et chaque jour, je trouvais auprès d'elle la force nécessaire pour recommencer le lendemain une lutte courageuse contre les tristes nécessités de ma condition ; l'espérance, Dieu a voulu qu'après avoir perdu cette mère chérie, j'aie pu, par l'attachement, par les affections sans lesquelles, je l'avoue, je ne serais jamais parvenu à me faire une idée de sa sainte influence, et chaque jour, je trouvais auprès d'elle la force nécessaire pour recommencer le lendemain une lutte courageuse contre les tristes nécessités de ma condition ; l'espérance, Dieu a voulu qu'après avoir perdu cette mère chérie, j'aie pu, par l'attachement, par les affections sans lesquelles, je l'avoue, je ne serais jamais parvenu à me faire une idée de sa sainte influence, et chaque jour, je trouvais auprès d'elle la force nécessaire pour recommencer le lendemain une lutte courageuse contre les tristes nécessités de ma condition ; l'espérance, Dieu a voulu qu'après avoir perdu cette mère chérie, j'aie pu, par l'attachement, par les affections sans lesquelles, je l'avoue, je ne serais jamais parvenu à me faire une idée de sa sainte influence, et chaque jour, je trouvais auprès d'elle la force nécessaire pour recommencer le lendemain une lutte courageuse contre les tristes nécessités de ma condition ; l'espérance, Dieu a voulu qu'après avoir perdu cette mère chérie, j'aie pu, par l'attachement, par les affections sans lesquelles, je l'avoue, je ne serais jamais parvenu à me faire une idée de sa sainte influence, et chaque jour, je trouvais auprès d'elle la force nécessaire pour recommencer le lendemain une lutte courageuse contre les tristes nécessités de ma condition ; l'espérance, Dieu a voulu qu'après avoir perdu cette mère chérie, j'aie pu, par l'attachement, par les affections sans lesquelles, je l'avoue, je ne serais jamais parvenu à me faire une idée de sa sainte influence, et chaque jour, je trouvais auprès d'elle la force nécessaire pour recommencer le lendemain une lutte courageuse contre les tristes nécessités de ma condition ; l'espérance, Dieu a voulu qu'après avoir perdu cette mère chérie, j'aie pu, par l'attachement, par les affections sans lesquelles, je l'avoue, je ne serais jamais parvenu à me faire une idée de sa sainte influence, et chaque jour, je trouvais auprès d'elle la force nécessaire pour recommencer le lendemain une lutte courageuse contre les tristes nécessités de ma condition ; l'espérance, Dieu a voulu qu'après avoir perdu cette mère chérie, j'aie pu, par l'attachement, par les affections sans lesquelles, je l'avoue, je ne serais jamais parvenu à me faire une idée de sa sainte influence, et chaque jour, je trouvais auprès d'elle la force nécessaire pour recommencer le lendemain une lutte courageuse contre les tristes nécessités de ma condition ; l'espérance, Dieu a voulu qu'après avoir perdu cette mère chérie, j'aie pu, par l'attachement, par les affections sans lesquelles, je l'avoue, je ne serais jamais parvenu à me faire une idée de sa sainte influence, et chaque jour, je trouvais auprès d'elle la force nécessaire pour recommencer le lendemain une lutte courageuse contre les tristes nécessités de ma condition ; l'espérance, Dieu a voulu qu'après avoir perdu cette mère chérie, j'aie pu, par l'attachement, par les affections sans lesquelles, je l'avoue, je ne serais jamais parvenu à me faire une idée de sa sainte influence, et chaque jour, je trouvais auprès d'elle la force nécessaire pour recommencer le lendemain une lutte courageuse contre les tristes nécessités de ma condition ; l'espérance, Dieu a voulu qu'après avoir perdu cette mère chérie, j'aie pu, par l'attachement, par les affections sans lesquelles, je l'avoue, je ne serais jamais parvenu à me faire une idée de sa sainte influence, et chaque jour, je trouvais auprès d'elle la force nécessaire pour recommencer le lendemain une lutte courageuse contre les tristes nécessités de ma condition ; l'espérance, Dieu a voulu qu'après avoir perdu cette mère chérie, j'aie pu, par l'attachement, par les affections sans lesquelles, je l'avoue, je ne serais jamais parvenu à me faire une idée de sa sainte influence, et chaque jour, je trouvais auprès d'elle la force nécessaire pour recommencer le lendemain une lutte courageuse contre les tristes nécessités de ma condition ; l'espérance, Dieu a voulu qu'après avoir perdu cette mère chérie, j'aie pu, par l'attachement, par les affections sans lesquelles, je l'avoue, je ne serais jamais parvenu à me faire une idée de sa sainte influence, et chaque jour, je trouvais auprès d'elle la force nécessaire pour recommencer le lendemain une lutte courageuse contre les tristes nécessités de ma condition ; l'espérance, Dieu a voulu qu'après avoir perdu cette mère chérie, j'aie pu, par l'attachement, par les affections sans lesquelles, je l'avoue, je ne serais jamais parvenu à me faire une idée de sa sainte influence, et chaque jour, je trouvais auprès d'elle la force nécessaire pour recommencer le lendemain une lutte courageuse contre les tristes nécessités de ma condition ; l'espérance, Dieu a voulu qu'après avoir perdu cette mère chérie, j'aie pu, par l'attachement, par les affections sans lesquelles, je l'avoue, je ne serais jamais parvenu à me faire une idée de sa sainte influence, et chaque jour, je trouvais auprès d'elle la force nécessaire pour recommencer le lendemain une lutte courageuse contre les tristes nécessités de ma condition ; l'espérance, Dieu a voulu qu'après avoir perdu cette mère chérie, j'aie pu, par l'attachement, par les affections sans lesquelles, je l'avoue, je ne serais jamais parvenu à me faire une idée de sa sainte influence, et chaque jour, je trouvais auprès d'elle la force nécessaire pour recommencer le lendemain une lutte courageuse contre les tristes nécessités de ma condition ; l'espérance, Dieu a voulu qu'après avoir perdu cette mère chérie, j'aie pu, par l'attachement, par les affections sans lesquelles, je l'avoue, je ne serais jamais parvenu à me faire une idée de sa sainte influence, et chaque jour, je trouvais auprès d'elle la force nécessaire pour recommencer le lendemain une lutte courageuse contre les tristes nécessités de ma condition ; l'espérance, Dieu a voulu qu'après avoir perdu cette mère chérie, j'aie pu, par l'attachement, par les affections sans lesquelles, je l'avoue, je ne serais jamais parvenu à me faire une idée de sa sainte influence, et chaque jour, je trouvais auprès d'elle la force nécessaire pour recommencer le lendemain une lutte courageuse contre les tristes nécessités de ma condition ; l'espérance, Dieu a voulu qu'après avoir perdu cette mère chérie, j'aie pu, par l'attachement, par les affections sans lesquelles, je l'avoue, je ne serais jamais parvenu à me faire une idée de sa sainte influence, et chaque jour, je trouvais auprès d'elle la force nécessaire pour recommencer le lendemain une lutte courageuse contre les tristes nécessités de ma condition ; l'espérance, Dieu a voulu qu'après avoir perdu cette mère chérie, j'aie pu, par l'attachement, par les affections sans lesquelles, je l'avoue, je ne serais jamais parvenu à me faire une idée de sa sainte influence, et chaque jour, je trouvais auprès d'elle la force nécessaire pour recommencer le lendemain une lutte courageuse contre les tristes nécessités de ma condition ; l'espérance, Dieu a voulu qu'après avoir perdu cette mère chérie, j'aie pu, par l'attachement, par les affections sans lesquelles, je l'avoue, je ne serais jamais parvenu à me faire une idée de sa sainte influence, et chaque jour, je trouvais auprès d'elle la force nécessaire pour recommencer le lendemain une lutte courageuse contre les tristes nécessités de ma condition ; l'espérance, Dieu a voulu qu'après avoir perdu cette mère chérie, j'aie pu, par l'attachement, par les affections sans lesquelles, je l'avoue, je ne serais jamais parvenu à me faire une idée de sa sainte influence, et chaque jour, je trouvais auprès d'elle la force nécessaire pour recommencer le lendemain une lutte courageuse contre les tristes nécessités de ma condition ; l'espérance, Dieu a voulu qu'après avoir perdu cette mère chérie, j'aie pu, par l'attachement, par les affections sans lesquelles, je l'avoue, je ne serais jamais parvenu à me faire une idée de sa sainte influence, et chaque jour, je trouvais auprès d'elle la force nécessaire pour recommencer le lendemain une lutte courageuse contre les tristes nécessités de ma condition ; l'espérance, Dieu a voulu qu'après avoir perdu cette mère chérie, j'aie pu, par l'attachement, par les affections sans lesquelles, je l'avoue, je ne serais jamais parvenu à me faire une idée de sa sainte influence, et chaque jour, je trouvais auprès d'elle la force nécessaire pour recommencer le lendemain une lutte courageuse contre les tristes nécessités de ma condition ; l'espérance, Dieu a voulu qu'après avoir perdu cette mère chérie, j'aie pu, par l'attachement, par les affections sans lesquelles, je l'avoue, je ne serais jamais parvenu à me faire une idée de sa sainte influence, et chaque jour, je trouvais auprès d'elle la force nécessaire pour recommencer le lendemain une lutte courageuse contre les tristes nécessités de ma condition ; l'espérance, Dieu a voulu qu'après avoir perdu cette mère chérie, j'aie pu, par l'attachement, par les affections sans lesquelles, je l'avoue, je ne serais jamais parvenu à me faire une idée de sa sainte influence, et chaque jour, je trouvais auprès d'elle la force nécessaire pour recommencer le lendemain une lutte courageuse contre les tristes nécessités de ma condition ; l'espérance, Dieu a voulu qu'après avoir perdu cette mère chérie, j'aie pu, par l'attachement, par les affections sans lesquelles, je l'avoue, je ne serais jamais parvenu à me faire une idée de sa sainte influence, et chaque jour, je trouvais auprès d'elle la force nécessaire pour recommencer le lendemain une lutte courageuse contre les tristes nécessités de ma condition ; l'espérance, Dieu a voulu qu'après avoir perdu cette mère chérie, j'aie pu, par l'attachement, par les affections sans lesquelles, je l'avoue, je ne serais jamais parvenu à me faire une idée de sa sainte influence, et chaque jour, je trouvais auprès d'elle la force nécessaire pour recommencer le lendemain une lutte courageuse contre les tristes nécessités de ma condition ; l'espérance, Dieu a voulu qu'après avoir perdu cette mère chérie, j'aie pu, par l'attachement, par les affections sans lesquelles, je l'avoue, je ne serais jamais parvenu à me faire une idée de sa sainte influence, et chaque jour, je trouvais auprès d'elle la force nécessaire pour recommencer le lendemain une lutte courageuse contre les tristes nécessités de ma condition ; l'espérance, Dieu a voulu qu'après avoir perdu cette mère chérie, j'aie pu, par l'attachement, par les affections sans lesquelles, je l'avoue, je ne serais jamais parvenu à me faire une idée de sa sainte influence, et chaque jour, je trouvais auprès d'elle la force nécessaire pour recommencer le lendemain une lutte courageuse contre les tristes nécessités de ma condition ; l'espérance, Dieu a voulu qu'après avoir perdu cette mère chérie, j'aie pu, par l'attachement, par les affections sans lesquelles, je l'avoue, je ne serais jamais parvenu à me faire une idée de sa sainte influence, et chaque jour, je trouvais auprès d'elle la force nécessaire pour recommencer le lendemain une lutte courageuse contre les tristes nécessités de ma condition ; l'espérance, Dieu a voulu qu'après avoir perdu cette mère chérie, j'aie pu, par l'attachement, par les affections sans lesquelles, je l'avoue, je ne serais jamais parvenu à me faire une idée de sa sainte influence, et chaque jour, je trouvais auprès d'elle la force nécessaire pour recommencer le lendemain une lutte courageuse contre les tristes nécessités de ma condition ; l'espérance, Dieu a voulu qu'après avoir perdu cette mère chérie, j'aie pu, par l'attachement, par les affections sans lesquelles, je l'avoue, je ne serais jamais parvenu à me faire une idée de sa sainte influence, et chaque jour, je trouvais auprès d'elle la force nécessaire pour recommencer le lendemain une lutte courageuse contre les tristes nécessités de ma condition ; l'espérance, Dieu a voulu qu'après avoir perdu cette mère chérie, j'aie pu, par l'attachement, par les affections sans lesquelles, je l'avoue, je ne serais jamais parvenu à me faire une idée de sa sainte influence, et chaque jour, je trouvais auprès d'elle la force nécessaire pour recommencer le lendemain une lutte courageuse contre les tristes nécessités de ma condition ; l'espérance, Dieu a voulu qu'après avoir perdu cette mère chérie, j'aie pu, par l'attachement, par les affections sans lesquelles, je l'avoue, je ne serais jamais parvenu à me faire une idée de sa sainte influence, et chaque jour, je trouvais auprès d'elle la force nécessaire pour recommencer le lendemain une lutte courageuse contre les tristes nécessités de ma condition ; l'espérance, Dieu a voulu qu'après avoir perdu cette mère chérie, j'aie pu, par l'attachement, par les affections sans lesquelles, je l'avoue, je ne serais jamais parvenu à me faire une idée de sa sainte influence, et chaque jour, je trouvais auprès d'elle la force nécessaire pour recommencer le lendemain une lutte courageuse contre les tristes nécessités de ma condition ; l'espérance, Dieu a voulu qu'après avoir perdu cette mère chérie, j'aie pu, par l'attachement, par les affections sans lesquelles, je l'avoue, je ne serais jamais parvenu à me faire une idée de sa sainte influence, et chaque jour, je trouvais auprès d'elle la force nécessaire pour recommencer le lendemain une lutte courageuse contre les tristes nécessités de ma condition ; l'espérance, Dieu a voulu qu'après avoir perdu cette mère chérie, j'aie pu, par l'attachement, par les affections sans lesquelles, je l'avoue, je ne serais jamais parvenu à me faire une idée de sa sainte influence, et chaque jour, je trouvais auprès d'elle la force nécessaire pour recommencer le lendemain une lutte courageuse contre les tristes nécessités de ma condition ; l'espérance, Dieu a voulu qu'après avoir perdu cette mère chérie, j'aie pu, par l'attachement, par les affections sans lesquelles, je l'avoue, je ne serais jamais parvenu à me faire une idée de sa sainte influence, et chaque jour, je trouvais auprès d'elle la force nécessaire pour recommencer le lendemain une lutte courageuse contre les tristes nécessités de ma condition ; l'espérance, Dieu a voulu qu'après avoir perdu cette mère chérie, j'aie pu, par l'attachement, par les affections sans lesquelles, je l'avoue, je ne serais jamais parvenu à me faire une idée de sa sainte influence, et chaque jour, je trouvais auprès d'elle la force nécessaire pour recommencer le lendemain une lutte courageuse contre les tristes nécessités de ma condition ; l'espérance, Dieu a voulu qu'après avoir perdu cette mère chérie, j'aie pu, par l'attachement, par les affections sans lesquelles, je l'avoue, je ne serais jamais parvenu à me faire une idée de sa sainte influence, et chaque jour, je trouvais auprès d'elle la force nécessaire pour recommencer le lendemain une lutte courageuse contre les tristes nécessités de ma condition ; l'espérance, Dieu a voulu qu'après avoir perdu cette mère

qui pourrait être envisagé comme une intervention dans les affaires intérieures de la Suisse. Néanmoins, le gouvernement de S. M. doit craindre que, si l'agitation dont la confédération est actuellement le théâtre continue, il en résulte des conséquences dont l'éventualité doit être prise en considération. Par ce même gouvernement avec d'autant plus d'inquiétude, qu'elle paraît entièrement dénuée de motifs sérieux ou du moins envisagée comme insignifiante par les parties intéressées aux malheureuses querelles, qui font craindre la dissolution de la confédération.

Les conséquences auxquelles je fais allusion sont celles qui pourraient troubler les rapports internationaux de la Suisse avec le reste de l'Europe, rapports définis par les traités qui ont garanti à la confédération constituée d'après le pacte existant les avantages de la neutralité et de l'indépendance territoriale. Il est évident que la dissolution de la confédération, n'importe de quelle manière et par quel parti elle s'effectue, entraînerait tôt ou tard la nécessité de reconstituer la confédération sous une autre forme. Cette nouvelle constitution fédérale devrait, pour occuper une position légale dans le système politique de l'Europe, obtenir l'assentiment formel des puissances qui ont pris part à l'acte du 20 novembre 1815, dans lequel il est dit: « Que les vrais intérêts de la politique européenne exigent que la Suisse, demeurant neutre, inviolable et indépendante de toute influence étrangère. »

Un but aussi difficile que la reconnaissance d'une nouvelle confédération helvétique de la part du reste de l'Europe pourrait difficilement être atteint sans qu'il en résultât des complications, qui seraient préjudiciables aux plus chers intérêts des cantons et qui entraîneraient inévitablement l'intervention de puissances étrangères. Le gouvernement de S. M. sait fort bien quelles défiances et quelles antipathies une pareille intervention exciterait naturellement parmi les Suisses de tous les partis, et il apprécie l'esprit patriotique qui inspire ces sentiments.

Par cette considération, et dans la prévision qu'il pourrait survenir de pareilles conséquences, le gouvernement de S. M. désire très-sincèrement que les autorités cantonales, en discutant les questions qui agitent au ce moment la Suisse, laissent de côté tout motif étranger aux intérêts généraux du pays, ainsi qu'à la prospérité et à la tranquillité durables de la confédération; et que, se souvenant de leurs devoirs envers la commune patrie et de leurs obligations fédérales, ainsi que de la grande responsabilité qu'ils assument sur eux vis-à-vis de leurs populations respectives, elles soutiennent puissamment le directoire, afin qu'il puisse résoudre les questions susdites par des moyens légitimes et non par l'emploi de mesures violentes ou anarchiques.

Le gouvernement de S. M. reconnaît le respect qu'on doit aux libres résolutions d'un état souverain dans des affaires qui regardent exclusivement sa prospérité et sa politique intérieure; mais quels que soient les avantages que l'on doit attendre de pareilles mesures, il ne saurait compenser les inconvénients probables d'une guerre civile presque inévitable et partant d'une intervention étrangère.

L'intérêt sincère et amical que le gouvernement anglais a témoigné de tout temps pour la prospérité des cantons suisses, et les rapports dans lesquels on trouve vis-à-vis de la Suisse la Grande-Bretagne, en sa qualité de puissance qui a adhéré à l'acte, consacrant l'indépendance nationale de la confédération, justifient d'une part les appréhensions avec lesquelles le gouvernement de S. M. attend le terme de l'agitation actuelle, et lui imposent d'autre part le devoir de faire en sorte que les Suisses de tous les partis et de toutes les opinions donnent une sérieuse attention aux suites trop vraisemblables de la durée de cette agitation.

En conséquence, vous êtes autorisés à communiquer la présente dépêche au président du directoire, et à en remettre une copie à S. Exc., si elle le désire. Vous êtes également autorisés à faire connaître les vues du gouvernement de S. M. partout où vous jugerez que leur publication pourra être utile à la cause de la Suisse.

Ministère des affaires étrangères,
A. BERGER.

Le 24 février a eu lieu la première séance de la diète extraordinaire à Zurich, dans laquelle, au sujet de l'ordre du jour, on a proposé de traiter d'abord la question des jésuites. La deuxième séance, du 25, on reconnaît et admet les députés du canton de Vaud à la majorité de 12 voix. Ont voté contre: Uri, Unterwald, Zug, St-Gall, Valais, Neuchâtel, Fribourg, Soleure, Lucerne, Bâle-ville (demi-suffrage) s'en réfère à son vote.

Nous apprenons par une correspondance particulière de Zurich, que la seconde séance de la diète a eu lieu, le 25 février. La députation de Vaud a été admise, et la question relative à l'expulsion des jésuites a obtenu la priorité qui a précédé au vote par douze états et deux demi, contre huit et deux demi.

La correspondance suivante est adressée à la Gazette Universelle d'Angsbourg des bords du Danube, à la date du 23 février:

Les nouvelles arrivées ici hier de la Suisse ont produit une impression alarmante. L'expédition annoncée des corps francs de l'agovie contre Lucerne, l'attitude menaçante de la ligue polonoise, l'archevêque du gouvernement vandois, l'étendard de la rébellion arboré à Lausanne, l'impuissance du directoire, la dissolution imminente de tous les liens fédéraux, ne sauraient avoir que les plus tristes résultats. Il serait inutile de spéculer sur ce qui a été dit si souvent et acquiert toujours plus d'évidence, que l'expulsion des jésuites n'est qu'un objet secondaire, et que le principal but de toutes les menées radicales est de renverser l'ordre des choses existant, d'abolir en un mot le pacte de 1815. Le moment n'est peut-être pas loin où le prétexte offert par l'introduction de cet ordre détesté à Lucerne sera levé tout-à-fait, le calme ne sera plus pour cela rétabli en Suisse, précisément parce que les efforts du parti qui l'agite tendent au-delà de ce qu'il n'a osé avouer d'abord.

Jusqu'ici les puissances n'ont fait qu'observer et prendre leurs mesures; elles sont d'accord sur le principe du maintien de la paix; et le choix des moyens n'opposera pas de sérieux obstacles à leur alliance. En ce moment où le mouvement polonois du canton de Vaud a pour conséquence l'établissement d'un gouvernement provisoire avec les pouvoirs dictatoriaux d'une constituante et où celui-ci ne craint pas de proclamer la nécessité d'un changement dans les bases de la constitution, la prompt exécution des mesures préalablement concertées paraît d'autant plus indispensable.

Bien informé, le gouvernement s'occupe de désigner un corps d'observation sur la frontière; il en donnera pareillement des ordres analogues à deux régimens de la garnison de la frontière du grand-duché de Bade sera ordonnée par la diète germanique et probablement exécutée par des troupes de la confédération; la France, de son côté, ne saurait non plus tarder à prendre des mesures qui je puis à cet égard vous assurer que ladite puissance n'a fait jusqu'à présent aucun commerce avec les autres cabinets du continent. On a lieu d'espérer que cette sévère démonstration aura l'effet voulu, et que la Suisse rentrera assez tôt dans l'ordre légal, pour qu'il ne faille pas employer des mesures décisives.

question. Il paraît que sir Stratford Canning s'est trouvé isolé; la Prusse et la Russie, qui l'avaient appuyé d'abord, ont fait scission avec lui, et le représentant anglais a, dit-on, été extrêmement irrité de voir qu'aucun de ses collègues ne partageait complètement son avis. Cependant, par déférence pour le chef du corps diplomatique, la réponse a été rédigée un peu dans son sens et sous forme collective. MM. les représentants étrangers, considérant la note remise par le divan comme une décision définitive et non comme une mesure proposée et sur laquelle on demande leur avis, n'ont pas cru devoir prendre sur eux de donner leur adhésion catégorique à cet arrangement, et tout en approuvant provisoirement le fond, ils déclarent qu'ils en référeront à leurs cours; de plus, ils demandent des explications sur la nature des rapports qui doivent avoir lieu entre les vèkils et le pacha de Saïda, le sens de la note étant évasif et mal déterminé en ce qui concerne ce point important.

Du reste, on laisse pleine latitude au gouvernement turc dans l'intervalle qui est nécessaire pour la ratification de ces arrangements, d'agir comme il l'entendra et de prendre les mesures que la tranquillité de la montagne pourrait réclamer.

MM. les représentants des cinq puissances ont eu une seconde réunion à l'inter-nunciature, samedi dernier, pour s'entendre sur la réponse à faire à la note de la Porte sur les affaires du Liban. Dans cette seconde séance on a adopté un projet de réponse collective qui semble favorable aux nouvelles mesures proposées par la Porte. Dans cette réponse, les représentants appellent la question de l'indemnité due aux Maronites que la Porte a promis de faire payer.

La commission nommée pour le règlement des réclamations pécuniaires de Barbarie et d'autres négociants anglais, élevées par sir Stratford Canning, se réunit trois fois par semaine chez le grand-douanier. Ce différend, jusqu'ici, n'a pas fait de grands progrès vers une solution; il est probable que les travaux de la commission se prolongeront pour un mois ou deux.

Le gouvernement s'occupe d'un projet de banque, mais il rencontre de grandes difficultés, des abus innombrables inhérents à un mode d'administration, et aux bases mêmes de la société musulmane, qui ne veut jamais être soumise au niveau de l'égalité avec les autres classes de ses sujets, ce qui est un obstacle insurmontable et une cause de défiance pour les capitalistes qui voudraient entrer dans cette affaire.

Les Turcs se sont préoccupés, ces jours derniers, d'un avis affiché dernièrement à la direction des postes françaises à Constantinople concernant l'esclavage. Il y est dit que tout esclave qui s'embarque à bord d'un des paquebots de l'état est libre et que dans le cas où il réclamerait la protection du commandant, ce dernier est en devoir et dans la nécessité de la lui accorder. C'est par ordre supérieur que cet avis a été affiché ici; on n'en connaît pas le motif. Cette mesure est d'autant plus extraordinaire que l'Angleterre, qui s'est montrée toujours en apparence la protectrice la plus zélée de l'émancipation et de l'abolition de l'esclavage, n'a jamais rien fait de ce genre en Orient. Nous nous rappelons parfaitement qu'un bâtiment à vapeur anglais qui faisait le service de Trébizonde à Constantinople, du temps de lord Ponsonby, a apporté maintes fois des cargaisons d'esclaves circassiens échappés à la croisière russe; c'était la traite des blancs faite sous pavillon anglais, et cependant jamais aucune mesure n'a été prise par le représentant anglais pour l'empêcher.

Un article publié dans la Gazette d'Etat annonce que la sultane-mère, voulant s'associer aux sentimens exprimés par le sultan dans le hatti-chérif du 12 janvier, a offert de faire élever à ses frais et de doter sur ses revenus particuliers l'hôpital dont S. H. avait ordonné la création.

Riza-Pacha a repris ses fonctions; il s'est déjà rendu plusieurs fois à la Porte, et dans les derniers conseils on s'est occupé des mesures à prendre pour la réforme de l'instruction publique.

La commission mixte nommée pour l'examen et la vérification des créances anglaises sur l'ancienne régence de Tripoli se réunit trois fois par semaine; on croit que son travail sera achevé et son rapport prêt dans les premiers jours de mars.

On nous écrit de Constantinople, 7 février 1845:

Il y a environ 6 semaines, la Porte avait remis une note sur les affaires de Syrie. Cette note avait été très-bien accueillie par l'Angleterre et la Prusse; car les Maronites y étaient un peu sacrifiés aux Druses. Dans les villages mixtes, Druses et Maronites devaient être soumis à un gouverneur druse. Une conférence eut alors lieu entre les représentants des cinq puissances, et sur les représentations de la France et de l'Autriche qui prévoyaient que la force armée pourvue de succès triompher de la résistance des Maronites, l'un des membres phibs Druses craignit pas de se déclarer pour l'emploi des moyens coercitifs. Heureusement la Porte n'a pas partagé cet avis; ce gouvernement, qu'on traite de barbare, a mieux compris les intérêts de l'humanité, que les représentants de certaines puissances civilisées qui, pour faire triompher leurs idées de propagande religieuse, ne craignent pas de livrer le Liban aux horreurs de la guerre civile. Restant sur sa première division, la Porte a remis, le 30 janvier, une note aux représentants des cinq grandes puissances, dont nous donnons ci-joint le texte. A la suite de la remise de cette note, une conférence a eu lieu mardi dernier à l'inter-nunciature entre les représentants des cinq puissances. La séance a été vive, mais comme la Russie est neutre, et que la France et l'Autriche soutiennent les Maronites, l'Angleterre et la Prusse, les Druses, la Porte fait la majorité. Ainsi il n'est pas douteux que la dernière note de la Porte ne reçoive son exécution. Pour couvrir leur opposition à la note du manque de l'humanité, les représentants d'Angleterre et de Prusse, interprétant à leur manière la phrase où il est dit que les délégués auront leur recours au pacha de Saïda, prétendaient que Druses et Maronites allaient être soumis au pacha de Saïda et administrés par lui. Or, dans la première note remise en 1842, et qui réglait de concert avec les puissances les affaires du Liban, il est dit positivement que les deux Caïmacans druse et maronite relèveront du pacha de Saïda; mais ce n'est pas le pacha de Saïda qui administrera; il prête au besoin mais forte à ses gouverneurs civils pour l'exécution des mesures qu'ils ont arrêtées. Le terme *muvalifa* qui se trouve dans la note, signifie recours, refuge, et la prétention hypocrite des représentants d'Angleterre et de Prusse n'est pas soutenable.

Les journaux d'Europe ont répété si souvent que le hatti-

chérif de Gulhané était aboli; que la réforme administrative opérée par Reschid-Pacha avait disparu, que tout le monde doit être convaincu de la vérité de ces assertions. Pourtant rien de plus faux. Tout ce qu'a fait Reschid-Pacha est resté.

Voici la note sur les affaires du Liban, remise par la Porte, le 30 janvier, aux représentants des grandes puissances:

V. Exc. sait que sur les rapports adressés par les autorités de la Syrie, concernant l'état actuel du Liban, la Sublime-Porte avait fait connaître ses intentions par une note adressée aux représentants des cinq grandes puissances, pour demander qu'ils examinent l'affaire et donnent leur opinion. Après avoir pris connaissance du contenu de cette note, MM. les représentants étrangers avaient demandé à la Porte de quelle manière elle comptait faciliter et hâter l'arrangement des difficultés que présentait la solution de cette question.

La Porte désire vivement établir sur des bases convenables l'administration de la Montagne, dont la population se compose presque exclusivement de deux castes distinctes, les Maronites et les Druses. Bien qu'il soit au pouvoir du gouvernement de S. H. de faire exécuter complètement, par la force, les mesures qu'il avait adoptées et fait connaître précédemment, mesures qui n'avaient d'autre but que la tranquillité du Liban, cependant, comme d'après les nouvelles qui nous sont parvenues jusqu'à ce jour, les Maronites ne veulent, en aucune manière, dans les villages mixtes, des gouverneurs druses, et que, pour les leur imposer bon gré mal gré, il faudrait recourir à l'emploi de la force; en outre la Porte n'ayant pas la connaissance parfaite des différens moyens coercitifs nécessaires et du degré dans lequel ils pourraient être employés avec succès; considérant aussi que l'emploi des moyens coercitifs entraînerait l'effusion du sang, ce qui ne se justifierait à ses yeux que dans un cas d'absolue nécessité; les mesures que nous avons indiquées, sur la demande des puissances, n'ayant pas encore été définitivement arrêtées, étaient susceptibles de modifications.

Or, les dernières nouvelles que nous avons reçues des autorités de la Syrie prouvent que pour résoudre cette question et régulariser cet état de choses, l'unique moyen consiste à établir, dans les villages mixtes, outre les gouverneurs, deux délégués choisis sur les lieux, l'un Druse, l'autre Maronite, qui, dans les affaires de leur ressort, auront leur recours au pacha de Saïda.

Le premier désir du gouvernement de S. H. est de procurer au Liban, comme aux autres provinces de l'empire, le repos et la tranquillité. Il était donc de la plus haute importance de faire disparaître, en réglant cette question, une cause permanente de trouble. Pour montrer combien le gouvernement de S. H. répugne à verser le sang sans nécessité, et pour donner une nouvelle preuve de son ardent désir d'assurer le repos et le bien-être de toutes les classes de ses sujets, la Porte, conformément aux dernières informations qu'elle a reçues, a résolu d'appliquer ces mesures aux villages mixtes, comme il a été dit plus haut; c'est-à-dire qu'on choisira sur les lieux, pour faire disparaître toute cause de trouble, un délégué maronite pour la population maronite et un délégué druse pour la population Druse, chargés de régler toutes les affaires, avec recours au pacha de Saïda. Nous croyons que l'établissement et l'exécution de ces nouvelles mesures ne rencontreront pas de difficultés; pourvu que MM. les consuls établis en Syrie ne s'ingèrent en aucune manière dans ces affaires et ne fassent naître aucun nouvel incident.

Nous transmettons ainsi à V. Exc. les intentions de la Sublime-Porte, en vous priant d'en prendre connaissance avec vos collègues et d'y donner votre adhésion; afin que ces délégués puissent être établis dans le plus bref délai.

Nouvelles de Grèce.

On écrit d'Athènes, 10 février:

Dans la séance du 7 février, le paragraphe de l'adresse relatif à l'ancien ministère, a été transformé en une paraphrase de l'article correspondant du discours du trône. On a également simplifié le dernier paragraphe de l'adresse. La réponse, ainsi adaptée au discours du trône selon le désir du ministre, a été présentée au roi par une commission de dix membres, et S. M. a remercié en des termes fort gracieux.

Nous recevons le *Moniteur Grec* du 10 février. Le 6, du courant, l'anniversaire de l'arrivée du roi Othon en Grèce a été célébré avec pompe. Le gouvernement grec a accordé une amnistie générale à tous les individus coupables de crimes et délits commis pendant les élections et par suite des opérations électorales, sans préjudice, néanmoins, des droits de quiconque a des poursuites à faire en justice civile.

Nouvelles et faits divers.

L'ouverture de la session des chambres brésiliennes a eu lieu le 2 janvier à Rio-Janeiro. Voici dans le discours prononcé par l'empereur, à cette occasion, les passages relatifs au départ du comte d'Aquila et aux relations extérieures.

L'état précaire de la princesse impériale ma. seur blessée, m'a placé dans la cruelle nécessité de la laisser partir. Cédant aux sollicitations du prince son auguste époux, et mon beau-frère très-estimé, j'ai été dans la nécessité de m'absorber un congé d'absence d'un an pour le rétablissement de sa santé.

Les relations pacifiques et amicales avec les nations étrangères continuent sans altération. Je m'efforcerai de les maintenir sans compromettre la dignité et les intérêts de l'empire.

On écrit de Carlsruhe, 20 février:

La *Feuille de gouvernement* contient une loi composée de dix-huit articles, qui autorise l'émission d'un emprunt de 14 millions, puis un autre emprunt de 14 millions, du ministère des finances à la date du 15 février, touchant la cession de cet emprunt à la caisse d'amortissement de la dette des chemins de fer. L'emprunt sera par la vente de billets dont l'intérêt, à partir du 1^{er} avril 1846, sera payable tous les six mois à 3 1/2 p. c., il sera amorti dans 30, au plus dans 40 ans. Le paiement des intérêts et l'amortissement de cet emprunt s'effectueront par le retrait des billets rendus en payant la somme qu'ils auront ga-

Nouvelles d'affaires de Turquie.
Constantinople, 12 février.

Le premier bon office des représentants des cinq puissances sur le Liban a été, à ce qu'il paraît, très-organisé, et on a dû réunir une seconde fois pour arrêter la réponse qu'il convenait de faire à la note remise par le divan sur cette

question. Il paraît que sir Stratford Canning s'est trouvé isolé; la Prusse et la Russie, qui l'avaient appuyé d'abord, ont fait scission avec lui, et le représentant anglais a, dit-on, été extrêmement irrité de voir qu'aucun de ses collègues ne partageait complètement son avis. Cependant, par déférence pour le chef du corps diplomatique, la réponse a été rédigée un peu dans son sens et sous forme collective. MM. les représentants étrangers, considérant la note remise par le divan comme une décision définitive et non comme une mesure proposée et sur laquelle on demande leur avis, n'ont pas cru devoir prendre sur eux de donner leur adhésion catégorique à cet arrangement, et tout en approuvant provisoirement le fond, ils déclarent qu'ils en référeront à leurs cours; de plus, ils demandent des explications sur la nature des rapports qui doivent avoir lieu entre les vèkils et le pacha de Saïda, le sens de la note étant évasif et mal déterminé en ce qui concerne ce point important.

chérif de Gulhané était aboli; que la réforme administrative opérée par Reschid-Pacha avait disparu, que tout le monde doit être convaincu de la vérité de ces assertions. Pourtant rien de plus faux. Tout ce qu'a fait Reschid-Pacha est resté.

gnée. Le plan du tirage indique les détails. La valeur nominale des billets sera de 35 fl. au moins. A partir du 1er avril 1846, les tirages de billets auront lieu par année ou par semestre, etc. C'est au lundi, 17 mars prochain, à l'heure de midi précis et dans la salle de ses séances, que le ministère des finances a fixé le concours pour l'adjudication de cet emprunt; ceux qui voudront s'en charger pourront se présenter eux-mêmes ou envoyer des mandataires. Les soumissions, à rédiger selon un formulaire, seront remises sous cachet. Ensuite le président du ministère des finances fixera l'heure de l'ouverture des soumissions, etc.

— *El Castellano*, du 23 février, dit que dans une collision, qui a eu lieu à Valence, le 18 au soir, 3 soldats du provincial de Lérida ont été tués, ainsi qu'un artilleur, et qu'il y a eu quelques blessés. Un capitaine du provincial, ayant voulu calmer les mutins, a reçu un coup de sabre dont il est mort peu après. Pendant que ceci se passait à la caserne du refuge, une autre affaire avait lieu de la porte de la Trinidad à celle de Sérrano, entre les soldats de Navarre et les artilleurs, où 4 soldats furent blessés; enfin le tumulte s'était propagé jusque sur la place du marché et celle de la Escurada: on a entendu pousser quelques cris dans le sens républicain et absolutiste. Quelques bourgeois se sont mêlés à ces querelles.

Voici la dépêche reçue au ministère de la guerre relativement à ces événements. Le capitaine-général des provinces Basques, don José de la Concha, annonce son arrivée à Vittoria à 3 heures et demie du matin, 20 du courant, et en confirmant les nouvelles reçues hier dans ce ministère relativement à l'arrestation des comploteurs dans la conspiration qui se tramait dans cette capitale, il ajoute qu'il s'occupait, avec la plus grande activité, de s'instruire des faits, afin d'adopter les mesures convenables et de châtier les coupables dans le plus bref délai.

— Nous avons dit que l'empereur de Maroc avait donné complète satisfaction aux demandes de la Suède et du Danemark; il a renoncé à exiger à l'avenir aucun tribut des puissances chrétiennes. Mais en même temps on apprend de Tanger que l'empereur est attendu chaque jour dans cette ville; il se propose, dit-on, d'encourager par sa présence les travaux de fortification qui doivent commencer sous peu pour mettre cette place à l'abri de toute attaque. Les ingénieurs qui doivent faire exécuter les travaux sont anglais, dit la *Sentinel*, et le bruit court que l'Angleterre a promis au Maroc de fortes sommes pour l'aider à mettre toutes ses places sur un pied respectable de défense.

— Par un arrivage de Rio-Janeiro, on a reçu à Londres des nouvelles de Montevideo jusqu'au 17 décembre. Il paraît d'après les lettres de cette date que, le 15, Oribe avait vigoureusement combattu la place, mais sans beaucoup d'effet. Les assiégés se préparaient à donner l'assaut.

— M. de Bornstedt, expulsé de France, s'est réfugié en Belgique.

Il paraît être décidé que la turque en usage dans l'armée d'Afrique remplacerait dorénavant en France la capote militaire; le caban algérien doit également être substitué au manteau pour les officiers. Enfin la cartouchière, dont nos troupes font usage en Algérie depuis près de dix ans, et qui a été soumise aux épreuves incessantes et rigoureuses des dernières guerres, prendra la place de la giberne, dont l'usage est si incommode. Déjà le képi avait, comme on sait, détrôné le shak; la giberne en vain dont se servent les indigènes avait remplacé la giberne en France. (L'Algérie.)

— Le gouvernement français a publié la première partie de la statistique du pays, relative à l'administration publique. Nous puissions dans ce travail les chiffres suivants: Il existait au 1er janvier 1841, 97,730 enfants trouvés (il y en avait 121,563 à la même époque de 1835); 26,352 enfants trouvés ont été admis en 1841 (en 1835, le nombre des enfants trouvés admis avait été de 31,413). Il est mort, en 1841, 16,283 enfants trouvés (la mortalité s'était élevée à 17,977 en 1835). La dépense des enfants trouvés a été de 7,633,828 fr. en 1841, soit 79 fr. 82 c. par enfant.

En 1841, on comptait 806,907 individus inscrits aux 7,482 bureaux de bienfaisance de la France; les secours distribués se sont élevés à francs 10,657,281. Paris comptait pour 62,705 individus dans cette population indigente. Le droit des pauvres, prélevé sur les théâtres, bals, concerts publics, etc., s'est élevé, en 1841, à 900,809 fr. Ce droit n'avait produit que 178,757 fr. en 1837. En l'an V, il a donné 300,000 fr.; en 1810, 521,817 fr.; en 1820, 518,326 fr.; en 1839, 909,804 fr. Le droit n'a pas varié; les plaisirs se sont multipliés depuis l'an V, et il résulte de ces chiffres posés qu'on s'est amusé en France à toutes les époques. On remarquera que l'année où l'on paraît s'être amusé le moins, est celle qui a suivi la révolution de 1830 (1831). Nous ne sachions pas que ce fait ait encore été signalé. La statistique est, en vérité, fort utile.

— Les eaux du Rhin sont si basses qu'à St-Goar on a vu sortir de la roche une pointe de rocher sur laquelle est gravé 1704. C'est la première fois depuis cette époque que l'eau est si basse pour mettre ces chiffres à découvert, car aucun des vieillards de l'endroit ne se rappelle les avoir jamais vus. Suivant l'usage, ce phénomène a donné lieu à une fête destinée à en conserver le souvenir.

— On écrit de Massat (Ariège): «Un épouvantable sinistre eut lieu dans notre commune, dans la soirée du 16 février. Une énorme avalanche, détachée de la cime de la montagne appelée la Pelade, après avoir entraîné sur son passage plusieurs grandes et belles bestiaux qu'elle renfermait, est venue fondre sur le hameau de Carol, distant de Massat d'environ un myriamètre. Deux maisons ont été entièrement détruites, et tout ce qu'elles renfermaient a cessé d'exister. M. Espinasse, adjoint, qui habite le village du Port, plus rapproché que Massat de ce hameau, est le premier rendu sur les lieux; les travailleurs n'ont point fait défaut; plus de trois cents personnes, munies de pelles et de bâches, n'ont cessé de déblayer les neiges pour rappeler les malheureux qu'elles ensevelissaient, et les rappeler à la vie, mais leurs soins ont été inutiles.

— On n'est payé, après deux heures de travail, à retirer de dessous les débris, que quatre cadavres, ceux d'Alexis Fontanon, âgé de vingt-huit ans; Claire Loubet, sa femme,

âgée de vingt-six ans; de leur jeune enfant de six ans, et d'un jeune homme de vingt-un ans, qui se trouvait avec eux au moment de la catastrophe. Les trois premiers gisaient ensemble dans la salle basse de leur maison d'habitation, ayant leur enfant entre leurs bras. Le quatrième a été retrouvé sous la neige à vingt mètres de distance de l'événement.

— Un incendie des plus violents a éclaté dans la nuit du 21 au 22, à Kœnigshofer, en Bavière, et ce qui ajoutait aux alarmes, c'est qu'un froid de 16 degrés empêchait les pompes de fonctionner; aussi 18 maisons d'habitation et 15 granges étaient réduites en cendres, lorsqu'on s'est rendu maître du feu.

— On lit dans l'*Impartial de Bruges*: Le bourgmestre d'une des communes de la province, a fait publier un avis par lequel il engage les cultivateurs et éleveurs à employer les précautions suivantes, afin de préserver leur gros bétail de tout danger d'épizootie.

Appliquer sur les murs des étables une forte couche de chaux-vive.

Laver le mufle des animaux avec du vinaigre. Mettre du sel dans les mangeoires. Employer de l'eau fraîche pour laver les étables, et donner de l'eau ferrée pour la saison aux bœufs.

Nous avons le conviction que ces conseils sont essentiellement utiles à suivre, et nous ne saurions trop engager les bourgmestres de notre province à suivre l'exemple de leur collègue.

— La réception de M. Sainte-Beuve, à l'Académie française, a eu lieu le 28 février, au milieu d'un grand concours de monde. La salle n'était pas assez grande pour contenir toute la foule qui se pressait aux portes de l'Institut. L'arrivée de M. Villemain a fait sensation. C'est M. Victor Hugo qui a répondu au récipiendaire.

— L'un des réglemens adoptés dans la dernière session de la chambre des représentants de l'état de New-York et mis en vigueur dans la session actuelle, c'est le *réglement d'une heure*, aux termes duquel nul membre ne peut prononcer un discours qui dure plus d'un tour de cadran. A ce sujet un journal américain fait remarquer que ce régleme est strictement observé, au grand avantage des hommes de talent, mais au grand désappointement de ceux qui s'imaginent que la valeur de leurs discours s'accroît en proportion de leur longueur.

Bourse de Madrid du 22 février. 3 p. c. 33; à 60 j. — 5 p. c. 24; au compt.; 24; à 60 j. — Dette sans intérêt 7 au compt.; 7; à 60 j.

Koninkl. Nederd. Schouwburg.

Op Vrijdag 4 Maart 1845 (N° 40 in het abonnement.) BERTRAMERATON, OF DE KUNST VAN ZAMENZWEREN, toneelspel in vijf bedrijven, naar het Fransch. Gevolgd door: HONIG EN AZIJN, OF ERNST MET SCHERPE AANKLEED, huiselijk tafereel in één bedrijf, met zang.

De zangang van ZESuren.

ANNONCES

Oberwarth Frères & Cie.

Korte Poelen, N° 179.

ne pouvant expédier leurs Marchandises à cause de la gelée, annoncent au Public que l'on pourra se procurer jusqu'à la reprise de la navigation, toute quantité voulue et à de vil prix, de leur grand assortiment de Manufactures françaises, Articles de Mode, Soieries, Châles longs et carrés, Parapluies, Robes de Chambre, Ganterie, etc., etc. PS. Il se trouve aussi un Magasin un grand assortiment de Velours, etc., pour Costumes.

Le SIROP et la PATE de MOU DE VEAU,

au Lichen d'Islande de Paul Gage, à Paris, sont reconnus par tous les médecins, comme les plus efficaces pour guérir les rhumes, toux, catarrhes, enrouemens, coqueluches et surtout la phthisie pulmonaire. 2 fr. 50 c. le flacon, 1 fr. 50 c. la Boîte. Dépôt à La Haye chez M. Sapp, négociant.

Chez B. Dusillet, rue Laffitte, 40, à Paris.

GUIDE PRATIQUE POUR L'ÉTUDE ET LE TRAITEMENT DES MALADIES DE LA PEAU, PAR GIRAudeau DE SAINT-GERVAIS,

docteur-médecin de la Faculté de Paris, ex-interne des hôpitaux, ancien membre de l'école pratique, membre de la Société de Géographie, de la Société de Statistique universelle, de la Société pour l'Instruction élémentaire, etc.

Un vol. in-8° de 700 pages, avec portrait et 5 planches, gravées sur acier, représentant trente deux sujets colorés. — Prix: 6 francs, et 8 fr. franco sousbandes, par la poste.

Coup-d'œil sur les doctrines médicales, de la peau considérée dans sa texture anatomique, précis historiques des maladies de la peau, de la classification des maladies de la peau, base de la classification de Plenck (1778); de William (1793); de M. Alibert; de l'érysipèle, rougeole, scarlatine, urticaire, miliaire, gale, scabies, varicelle, vaccine, mentagre, prurigo, éléphantiasis des Grecs, tumeurs broussées de la peau, albinisme et vitiligo, lupus.

L'auteur s'occupe ensuite avec le plus grand soin les ulcères dartreux, variéux, cancéreux, syphilitiques, chute des cheveux et de la barbe, et, après avoir cité les méthodes les plus en réputation, il indique le traitement qu'on doit suivre pour guérir les syphilitiques, éruptions, contagion syphilitique, formulaire, table analytique détaillée, syphilis, poème par Barthélemy, analyses et comptes-rendus: traité des maladies syphilitiques, voyages en Orient, par Girardeau de Saint-Gervais. Planches colorées représentant les affections de la peau.

Chez l'auteur, visible de dix heures à deux heures, rue Richer, 6, à Paris; consultations gratuites par correspondance.

Théâtre du Vaudeville, Place de la Bourse.

LES TROIS LOGES,

Vaudeville en trois actes, de MM. Clairville et Hostein.

Loge de portier, loge d'actrice, loge de fou, la famille, la gloire, Bicêtre. Voilà la donnée qui aurait pu fournir un mélodrame bien sombre, mais dont deux hommes d'esprit ont fait un vaudeville à la fois comique et attendrissant, et qui sait réunir le burlesque à la raison et au sentiment. Il est impossible de mettre plus de choses dans un cadre plus étroit et de mieux combiner l'esprit et l'émotion que ne l'ont fait MM. Clairville et Hostein. Il faut aussi rendre justice au jeu des acteurs, qui ont prouvé encore une fois de plus qu'ils pouvaient jouer tous les genres. D'ailleurs, eu nommé Bardou, Leclère, Amant, James Boche et Guillemin, cela dispensera de tout éloge.

Cours des Fonds Publics.

Bourse d'Amsterdam du 1er Mars.

	COUS	OUVERT.	FERMÉ.
	28 fév.		
Dette active	64 1/2	64 1/2	64 1/2
Dito dito	78 1/2	78 1/2	78 1/2
Dito dito	99	99	99 1/2
Dito d'Indes	5	5	5
Dito dito	4	4	4
Syndicat	99 1/2	99 1/2	99 1/2
Dito	92 1/2	92 1/2	92 1/2
Société de Commerce	149 1/2	149 1/2	150 1/2
Chem. de fer du Rhin	4 1/2	4 1/2	4 1/2
Act. du Chemin de fer Holland.	117 1/2	117 1/2	117 1/2
Act. du lac de Harlem	5	5	5
Oblig. Hope & C. 1798 & 1816	109 1/2	109 1/2	109 1/2
Dito dito 1828 & 1829	108 1/2	108 1/2	108 1/2
Inscript. au Grand Livre	74 1/2	74 1/2	74 1/2
Certificat au dit	76 1/2	76 1/2	76 1/2
Dito inscriptions 1834 & 1835	5	5	5
Emprunt de 1840	82 1/2	82 1/2	82 1/2
Id. chez Stijlvis et Comp.	81 1/2	81 1/2	81 1/2
Passive	5	5	5
Dette différée à Paris	24 1/2	24 1/2	24 1/2
Deferred	5	5	5
Ardois	24 1/2	24 1/2	24 1/2
Obligations Goll. & Comp.	5	5	5
Dito métalliques	111 1/2	111 1/2	111 1/2
Dito dito	2 1/2	2 1/2	2 1/2
Inscriptions au Grand-Livre	3	3	3
Actions 1836	177	177	177
Emprunt à Londres 1839	62	62	62
Id. id. 1843	62	62	62
Obligations à Londres	62	62	62

Les fonds hollandais en général étaient aujourd'hui plus recherchés. Les espagnols ont donné lieu à des affaires très-animées, et l'aspect du marché était favorable.

Les transactions en portugais étaient fort considérables avant comme pendant la bourse. Cependant les cours de ces fonds n'ont presque pas varié.

Cours de l'argent: Prêt à garantie 3 1/2; prol. 3 1/2 à 4 1/2; compte 2 1/2 p. c. Derniers prix à 5 heures: 2 1/2; 64 1/2; 2; Société de Commerce 150; Ardois 24 1/2.

SOCIÉTÉ DES EFFETS PUBLICS, A QUATRE HEURES ET DEMIE.

Amsterdam, dimanche 2 mars. Les actions de la Société de Commerce sont aujourd'hui à quelques centimes au-dessus de leur cours ordinaire. 4 p. c. I. O. 99; Soc. de Comm. 150; 2 p. c. 34 1/2.

Bourse de Paris du 28 Février.

	COUS	OUVERT.	FERMÉ.
	28 fév.		
France	121 70	121 70	121 70
Espagne	85 05	85 05	85 05
Naples	100 20	100 20	100 20
Pays-Bas	99 1/2	99 1/2	99 1/2
Belgique	99 1/2	99 1/2	99 1/2
États-Unis	99 1/2	99 1/2	99 1/2

Du 1er Mars.

	COUS	OUVERT.	FERMÉ.
	28 fév.		
France	122 50	122 50	122 50
Espagne	85 50	85 50	85 50
Naples	100 20	100 20	100 20
Pays-Bas	99 1/2	99 1/2	99 1/2
Belgique	99 1/2	99 1/2	99 1/2
États-Unis	99 1/2	99 1/2	99 1/2

Bourse d'Amsterdam du 28 Mars.

Métalliques, 5 1/2; 115; A. — Naples, 5 1/2. — Ardois, 5 1/2; 28 1/2; A. — Dette différée ancien, 3 1/2. — Passive, 5 1/2; A. — Lettres de Banco, 70 p. — Cours après la Bourse (2 1/2 heures), Ard. 23 1/2.

Bourse de Londres du 28 Février.

3 1/2 Cons. 99 1/2; — 2 1/2; Holl., 63 1/2; — 5 1/2; — 4 1/2; 98 1/2; Esp. 5 1/2; 27 1/2; — 3 1/2; 40 1/2; — Portug. 60 1/2; 61 1/2; — Russes 2.

Bourse de Vienne du 24 Février.

Métalliques, 5 1/2; 112. — Dito, 4 1/2; 102. — Dito, 3 1/2; 76. — Lett. de 1834. — Actions de la Banque 1640.

PÉRIODE D'HIVER.

Heures de départ du Chemin de fer Hollandais. D'Amsterdam à La Haye.

A.M.	DE LA HAYE.	DE AMSTERDAM.	DE ROTTERDAM.	DE BRUXELLES.	DE LONDRES.	DE PARIS.	DE GENEVE.	DE MILAN.	DE NAPLES.	DE BARCELONE.	DE MADRID.	DE LISBONNE.	DE PORTUGAL.	DE RUSSIE.
h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.
8 30	8 46	9 5	9 19	9 38	9 41	9 51	10 2	10 13	10 35	11 1	11 10	11 18	11 25	11 30
1 1	1 17	2 26	2 40	2 59	3 2	3 12	3 23	3 34	3 56	4 42	4 51	4 59	5 6	5 11
4 30	4 46	5 5	5 19	5 38	5 41	5 51	6 2	6 13	6 35	7 21	7 30	7 38	7 45	7 50
7 30	7 46	8 5	8 19	8 38	8 41	8 51	9 2	9 13	9 35	10 21	10 30	10 38	10 45	10 50

De La Haye à Amsterdam.

DE LA HAYE.	DE ROTTERDAM.	DE BRUXELLES.	DE LONDRES.	DE PARIS.	DE GENEVE.	DE MILAN.	DE NAPLES.	DE BARCELONE.	DE MADRID.	DE LISBONNE.	DE PORTUGAL.	DE RUSSIE.
h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.
8 15	8 34	8 49	8 56	9 6	9 19	9 29	9 47	10 2	10 30	10 38	10 45	10 50
12 45	1 13	1 13	1 40	1 40	1 40	1 40	1 40	1 40	1 40	1 40	1 40	1 40
4 15	4 34	4 47	4 54	5 4	5 17	5 26	5 44	5 59	6 21	6 29	6 36	6 40
7 15	7 46	8 2	8 15	8 24	8 42	8 51	9 9	9 14	9 22	9 29	9 35	9 40

LA HAYE, chez Léopold Lubenberg, Luge N° 100.